



Syndicat mixte du SCOT du Dijonnais

Atlas cartographique des trames verte, bleue, noire et brune

Commune de Dijon

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le : 17 FEV. 2026



Vu pour être annexé à la délibération du Comité syndical
en date du 11 février 2026

Le Président,
Pour le Président, le 1^{er} vice-Président,
Jean-Patrick MASSON

LES TRAMES VERTE, BLEUE, NOIRE ET BRUNE

LE CONTEXTE

L'ordonnance n°2020-745 du 17 juin 2020 relative à la rationalisation de la hiérarchie des normes applicables aux documents d'urbanisme a réaffirmé et conforté le rôle intégrateur du SCoT. Ce dernier **encadre les documents d'urbanisme locaux** et se doit de territorialiser les objectifs des documents de rang supérieur tels que le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de Bourgogne Franche-Comté, le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Rhône-Méditerranée 2022-2027 et les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) des bassins versants de l'Ouche, de la Vouge et de la Tille.

Par délibération du 22 février 2023, le Syndicat mixte a prescrit la révision n°2 du SCoT du Dijonnais. Dans une volonté d'approfondir son **engagement en faveur de la préservation de la biodiversité**, cette révision comporte un volet sur les trames verte, bleue, noire et brune dont la maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'étude TerrOïko.

L'accompagnement des praticiens et la diffusion de la connaissance est une orientation du plan d'action stratégique du SRADDET et un enjeu identifié sur le territoire. Dans ce contexte, le SCoT du Dijonnais a souhaité fournir en complément du rapport d'études à l'échelle de chaque commune un export de ses trames verte, bleue, noire et brune ainsi que l'ensemble des cartes techniques ayant permis leur déclinaison.

Par cette diffusion de connaissance, le SCoT du Dijonnais souhaite **favoriser la prise en compte des enjeux relatifs aux trames verte, bleue, noire et brune et leur territorialisation à l'échelle communale**.

LES AUTRES ENJEUX

La préservation des surfaces et la diversité des milieux boisés, ouverts, humides, souterrains, du sol et des cours d'eau fonctionnels de toutes formes de pression.

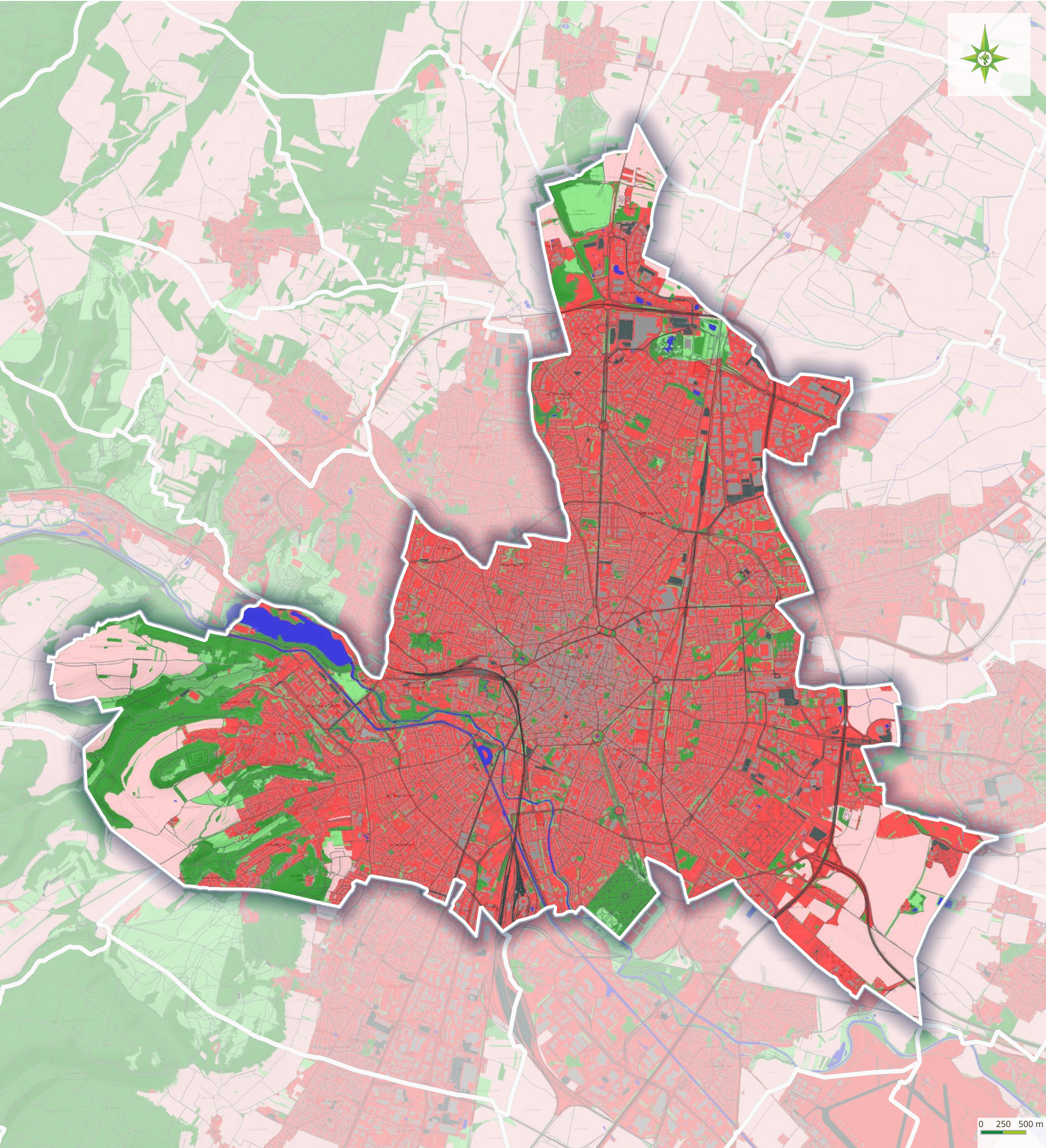
L'amélioration de la fonctionnalité des objets des trames verte, bleue, noire et brune soumises à des facteurs de pression paysagers ou des polluants et notamment :

1. Favoriser les **infrastructures agroécologiques** dans les activités agricoles et sylvicoles (haies, murets, talus, lisières de forêts stratifiées, bosquets, arbres, habitats et/ou chandelles, bandes enherbées, jachères fleuries, mares, prairies permanentes ou vergers de hautes tiges).
2. Rendre le **milieu urbain favorable à la biodiversité** (milieux naturels sur les continuités latérales des cours d'eau, arbres en ville, travailler sur la perméabilité des clôtures avec des passages pour la petite faune, désimperméabilisation des sols pour améliorer la fonctionnalité de la trame noire).
3. Diminuer les nuisances occasionnées par les **infrastructures de transports**.
4. Aménager les **obstacles à l'écoulement** de l'eau pour les rendre franchissable par la faune aquatique.

L'amélioration des connaissances relatives à la biodiversité et notamment la production d'études protocolées de la biodiversité couvrant l'ensemble des typologies d'habitat/usage.

Dijon - Approche structurale

Compilation de l'occupation du sol



Milieus emblématiques de la trame verte et bleue

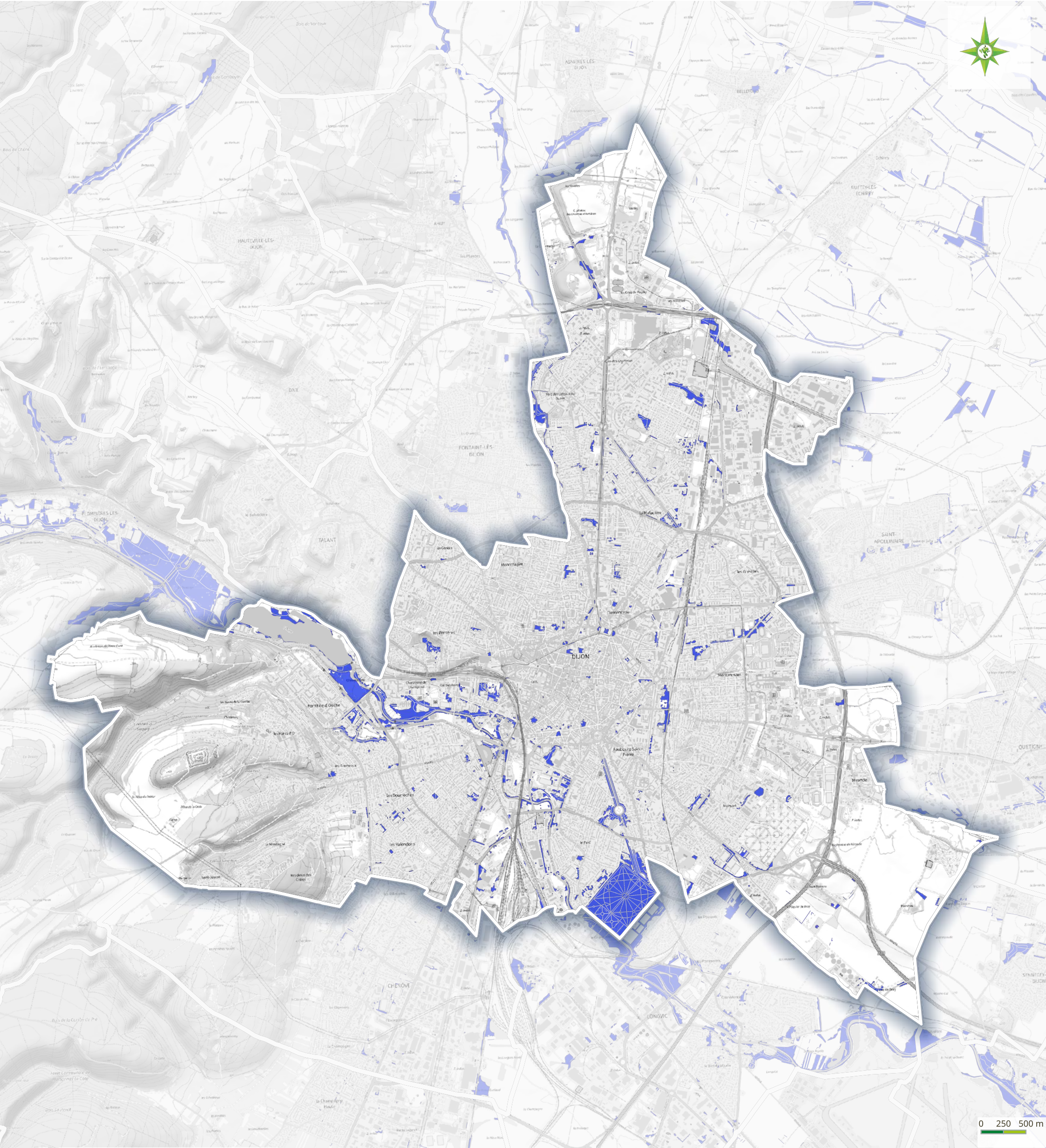
- Eaux continentales de surfaces
- Prairies et autres milieux herbeux
- Landes, fourrés et réseau de haies
- Boisements

Facteurs de pression de la trame verte et bleue

- Activités agricoles
- Bâti
- Zones bâties
- Réseaux de transport

Dijon - Approche structurelle

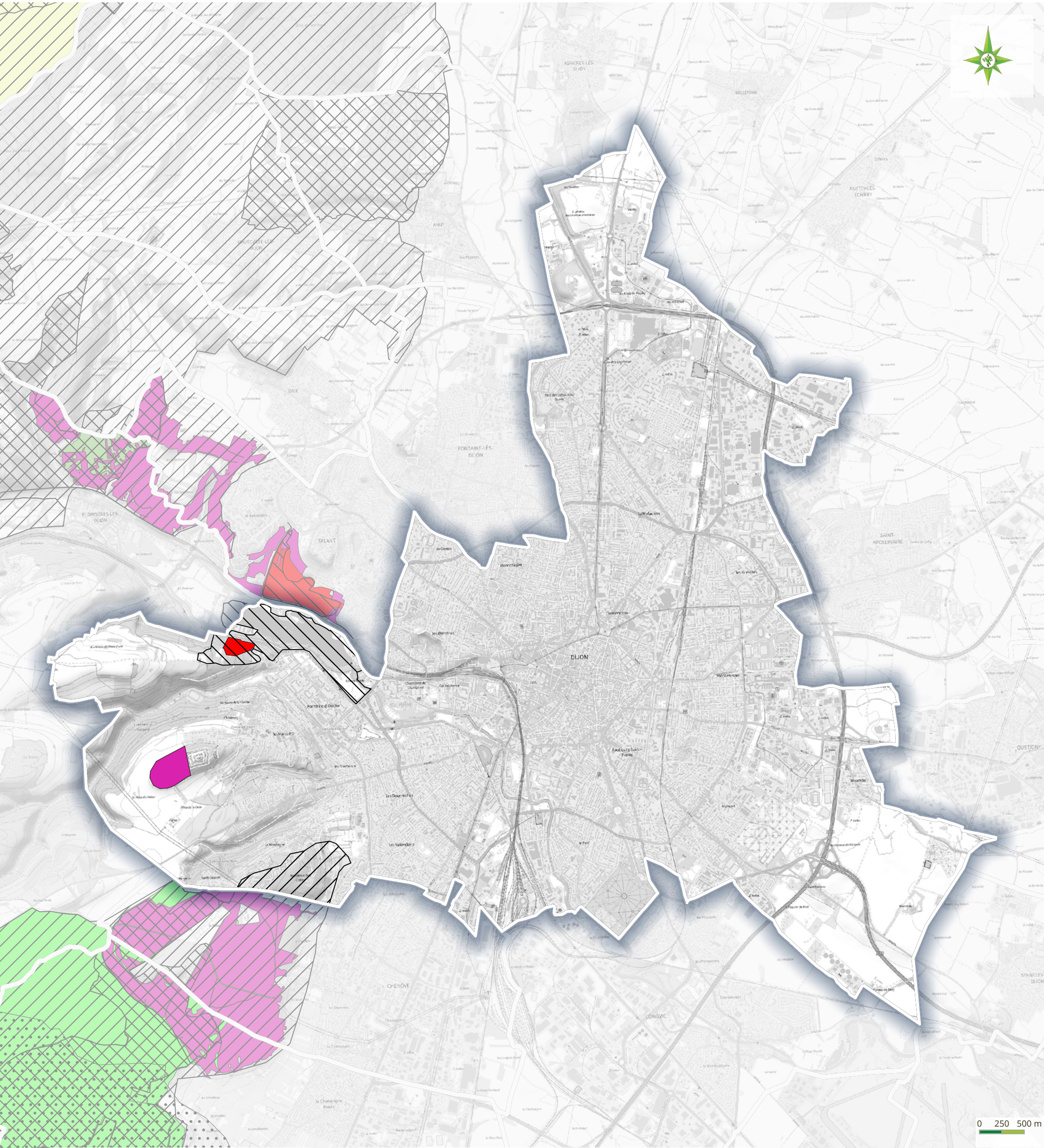
Compilation de l'occupation du sol - Milieux humides



Milieux emblématiques de la
trame verte et bleue
■ Milieux humides

Dijon - Approche des zonages institutionnels

Zonages réglementaires et d'inventaires



Zonages réglementaires

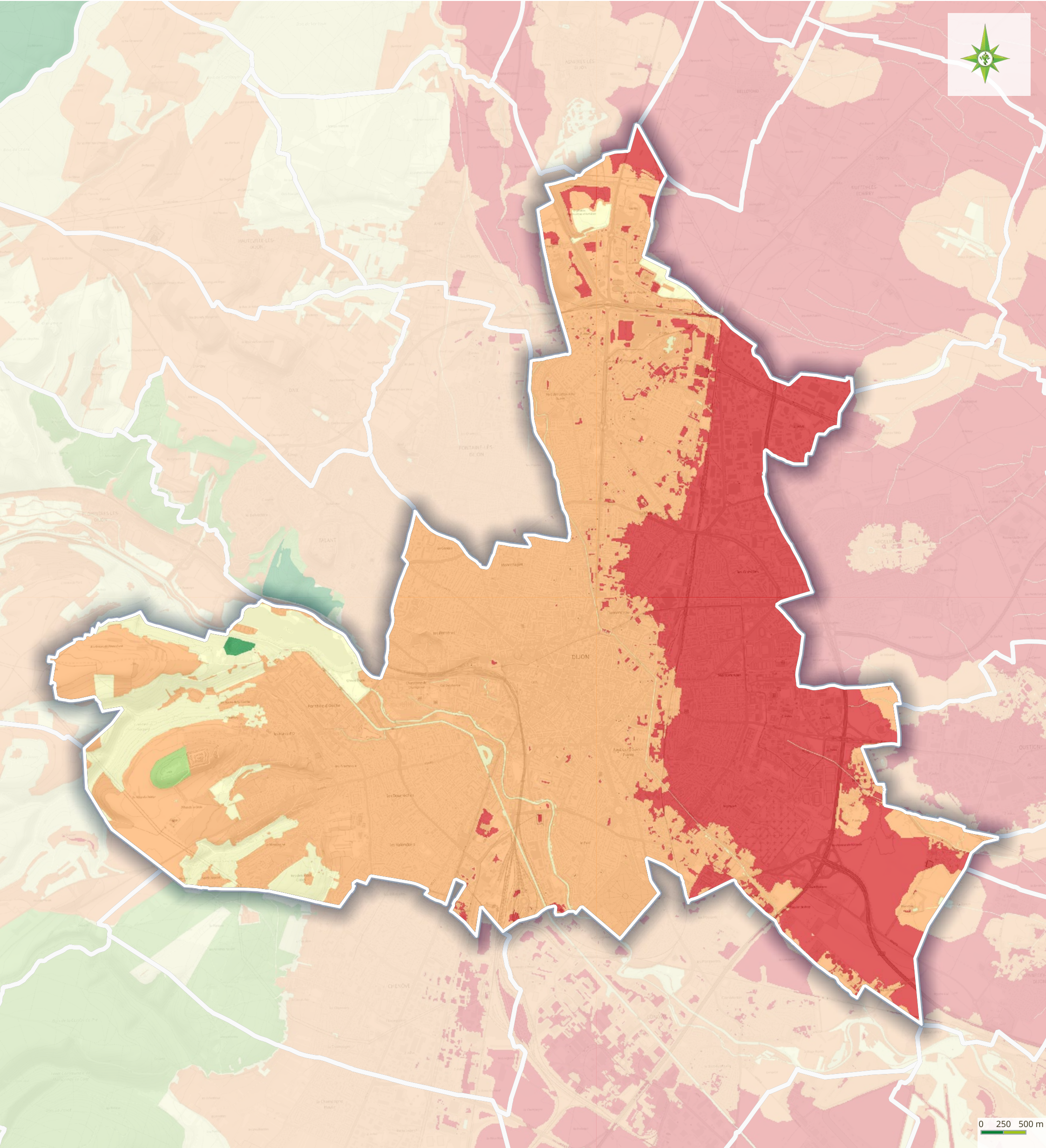
- Arrêts de protection biotope
- Réserves naturelles régionales
- Sites gérés du CEN
- Natura 2000

Zonages d'inventaires

- Zones d'importance pour la conservation des oiseaux
- Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique de type 1
- Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique de type 2

Dijon - Approche des zonages institutionnels

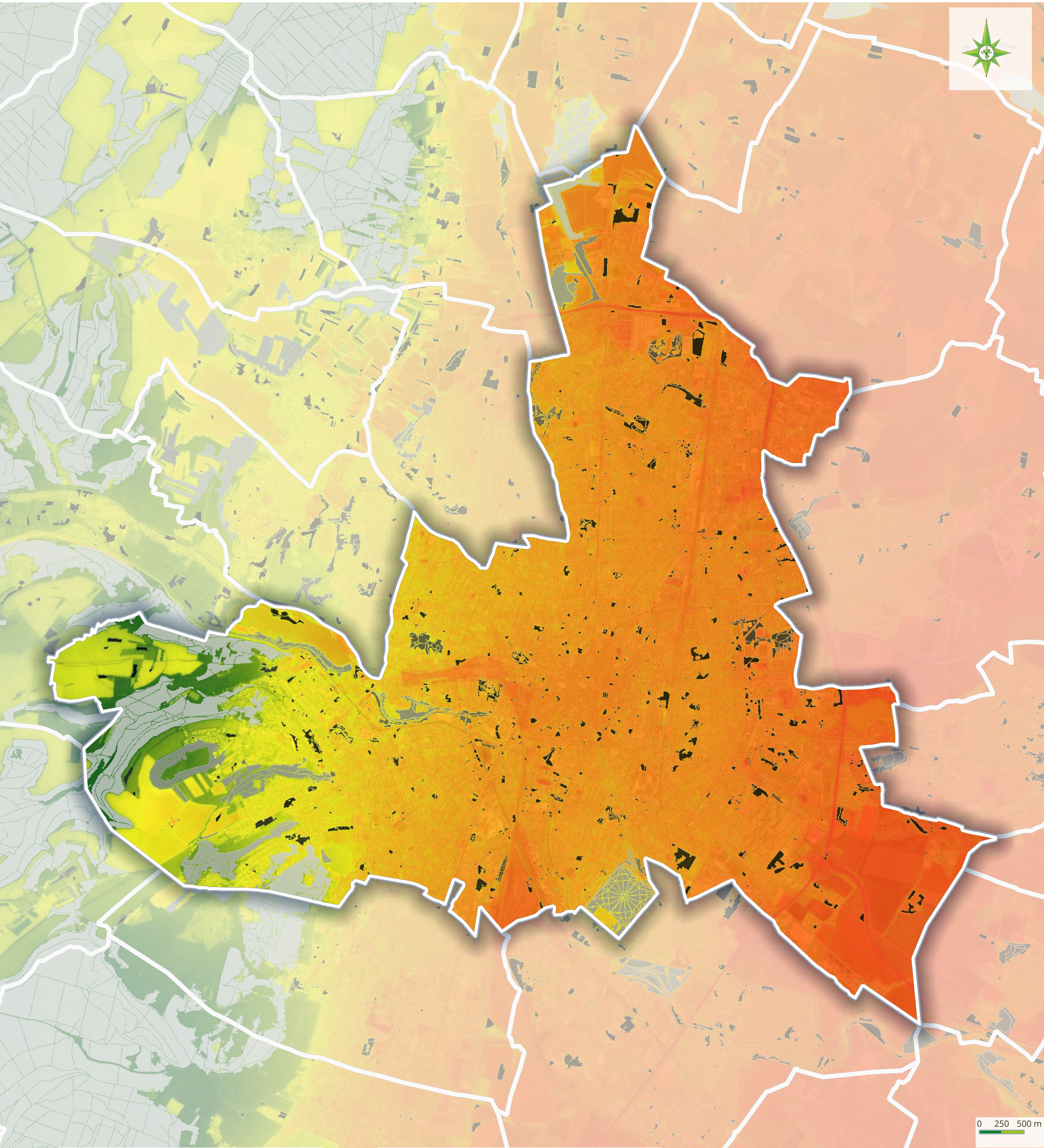
Indicateur de l'importance institutionnel



- Importance institutionnelle
- Très faible
 - Faible
 - Modérée
 - forte
 - Très forte

Dijon - Approche fonctionnelle

Milieux boisés



Fonctionnalité des patches d'habitats

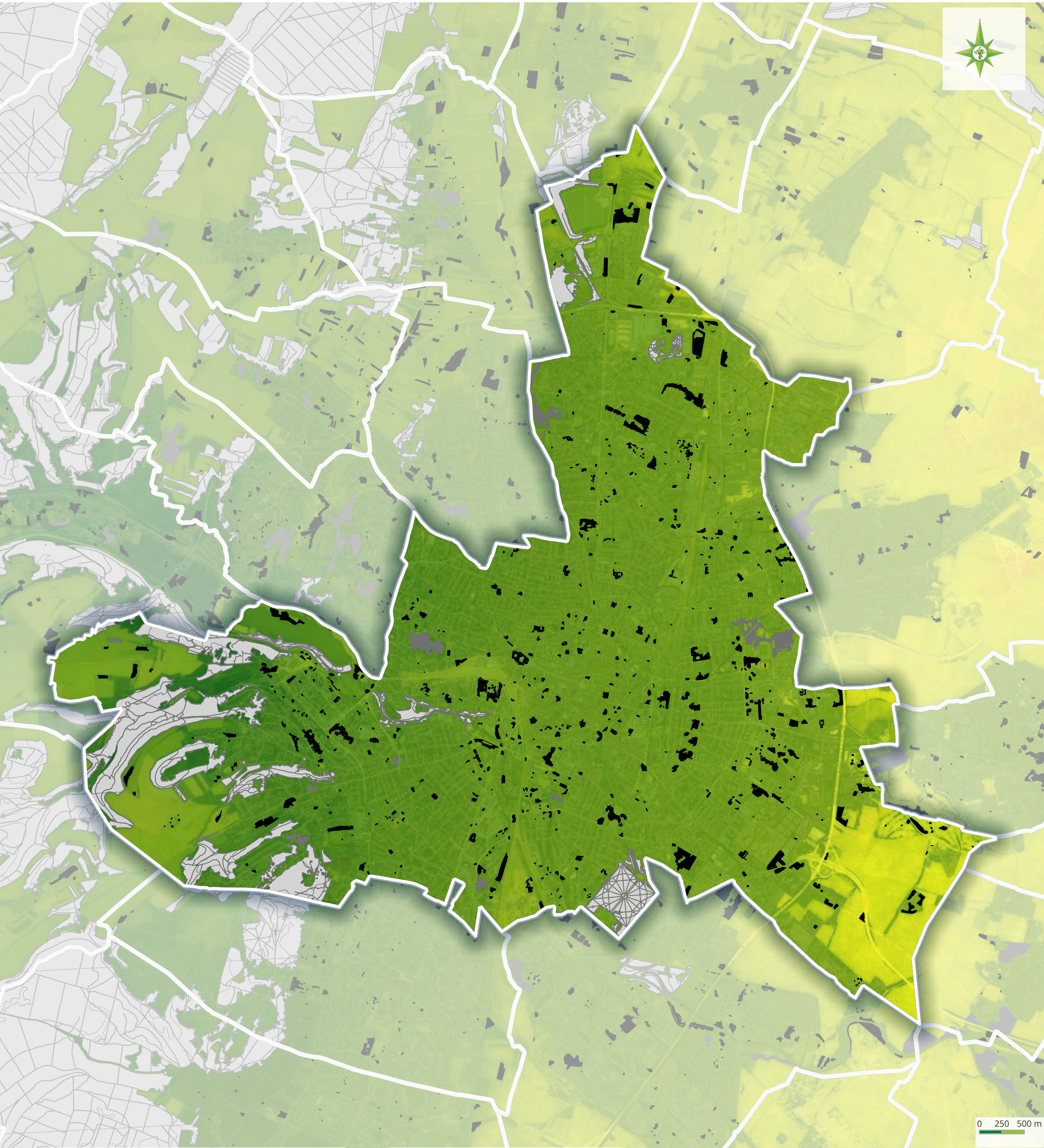
- Forte (100 %)
- Modérée (50 %)
- Faible (0 %)

Fonctionnalité de la matrice paysagère

- Nulle (0 %)
- Très faible (1 %)
- Faible (25 %)
- Modérée (50 %)
- Forte (75 %)
- Très forte (100 %)

Dijon - Approche fonctionnelle

Chiroptères des milieux boisés



Probabilités de maintien des populations
(simulations sur 50 ans répétées 5 fois)

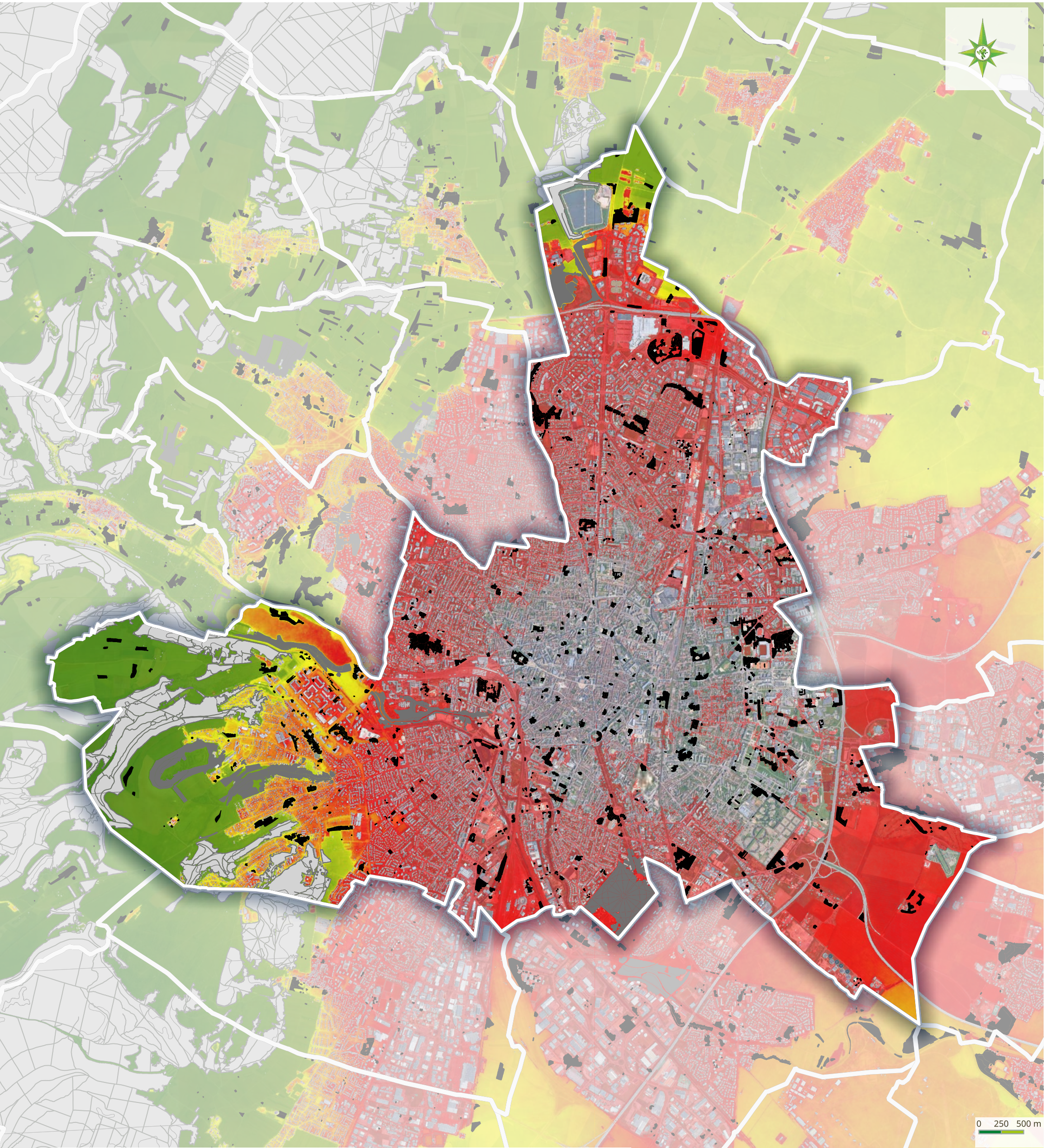
- Fortes (100 %)
- Modérées (1 % à 99 %)
- Faibles (0 %)

Mouvements de dispersion
(fréquence par maille de 25 m²)

- Tous les 4 ans
- Tous les 2 ans
- Par an
- Tous les 6 mois
- Par mois

Dijon - Approche fonctionnelle

Grands mammifères des milieux boisés



Probabilités de maintien des populations
(simulations sur 50 ans répétées 5 fois)

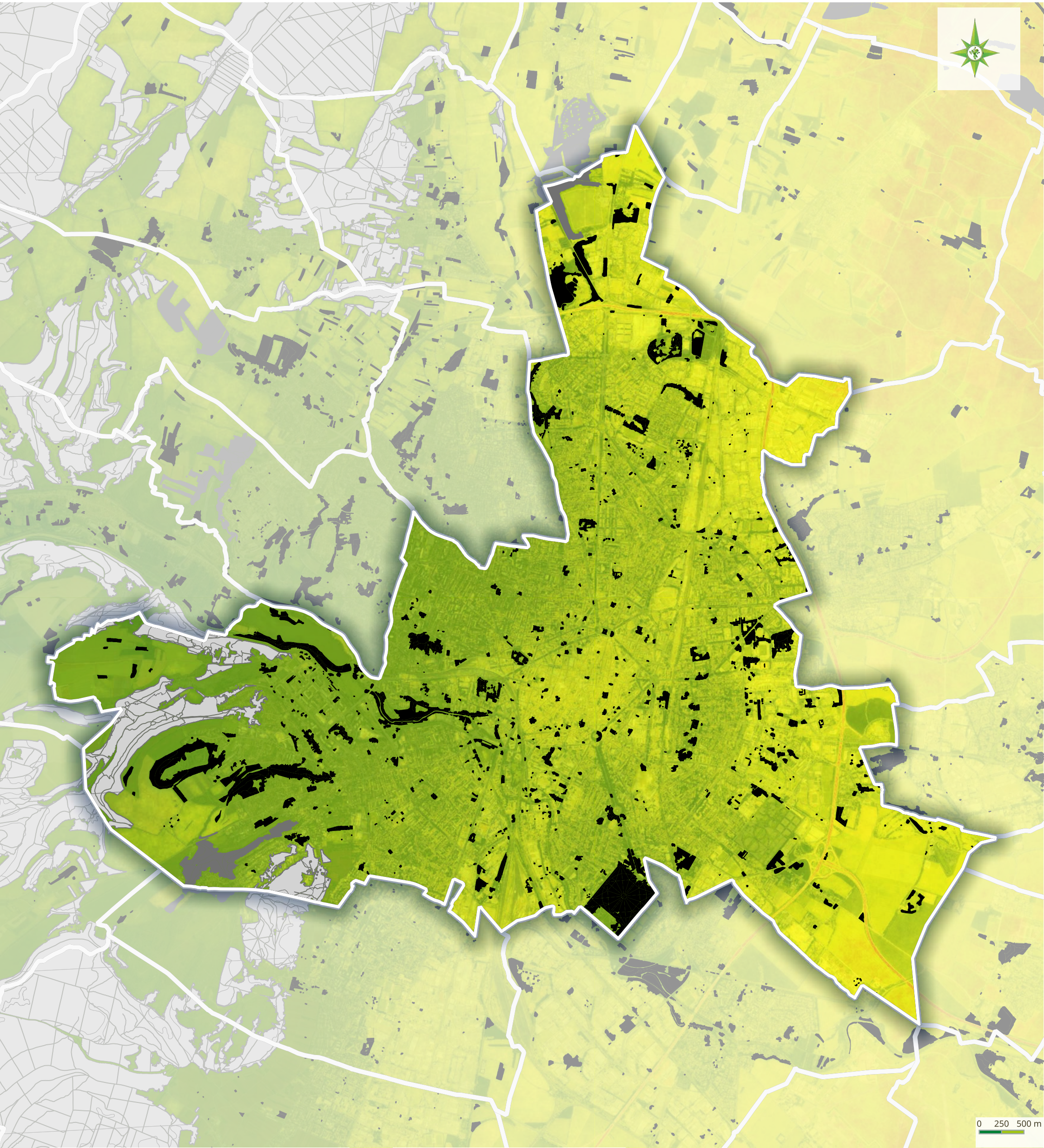
- Fortes (100 %)
- Modérées (1 % à 99 %)
- Faibles (0 %)

Mouvements de dispersion
(fréquence par maille de 25 m²)

- Tous les 4 ans
- Tous les 2 ans
- Par an
- Tous les 6 mois
- Par mois

Dijon - Approche fonctionnelle

Oiseaux des milieux boisés



Probabilités de maintien des populations
(simulations sur 50 ans répétées 5 fois)

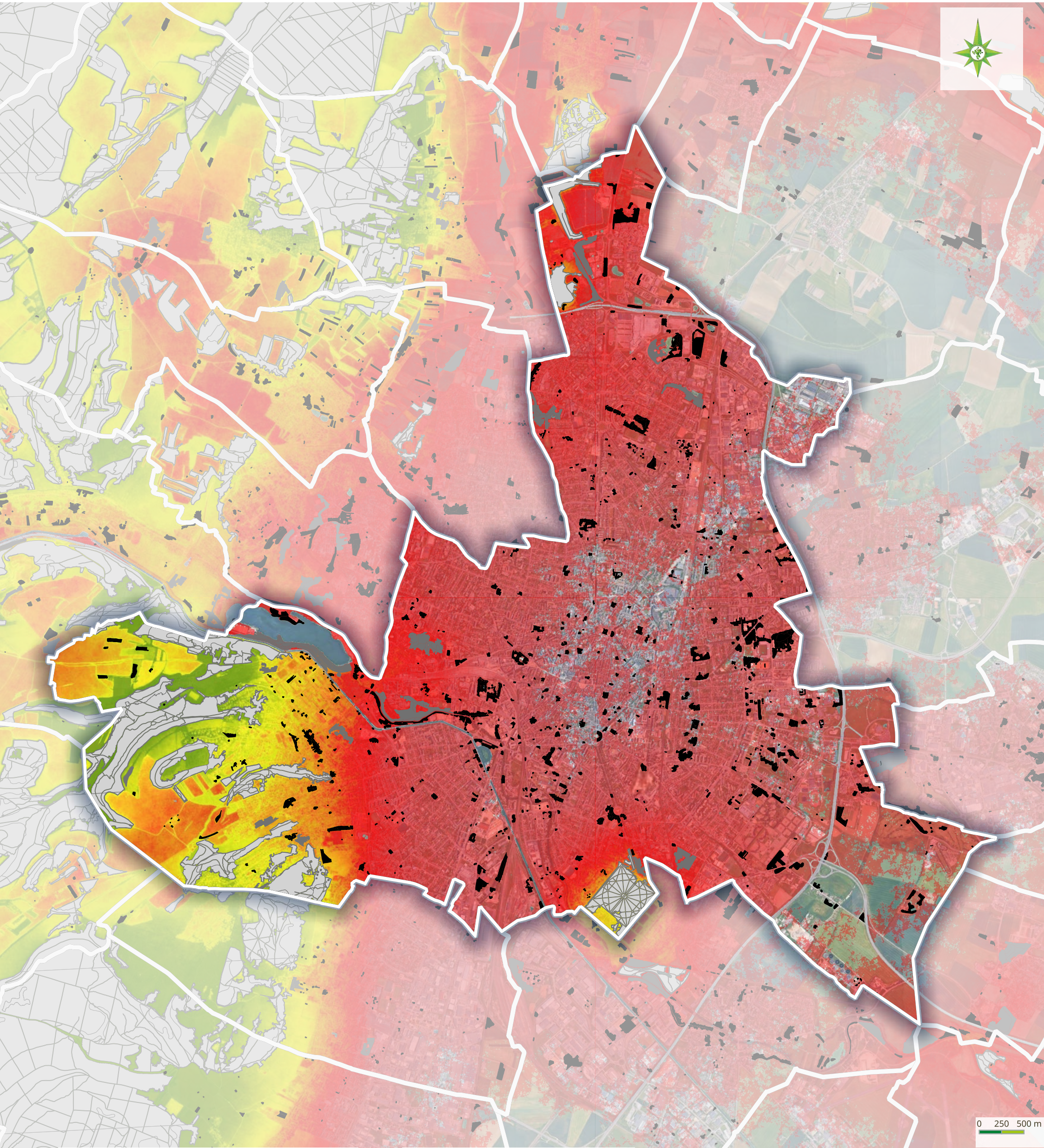
- Fortes (100 %)
- Modérées (1 % à 99 %)
- Faibles (0 %)

Mouvements de dispersion
(fréquence par maille de 25 m²)

- Tous les 4 ans
- Tous les 2 ans
- Par an
- Tous les 6 mois
- Par mois

Dijon - Approche fonctionnelle

Petits mammifères des milieux boisés

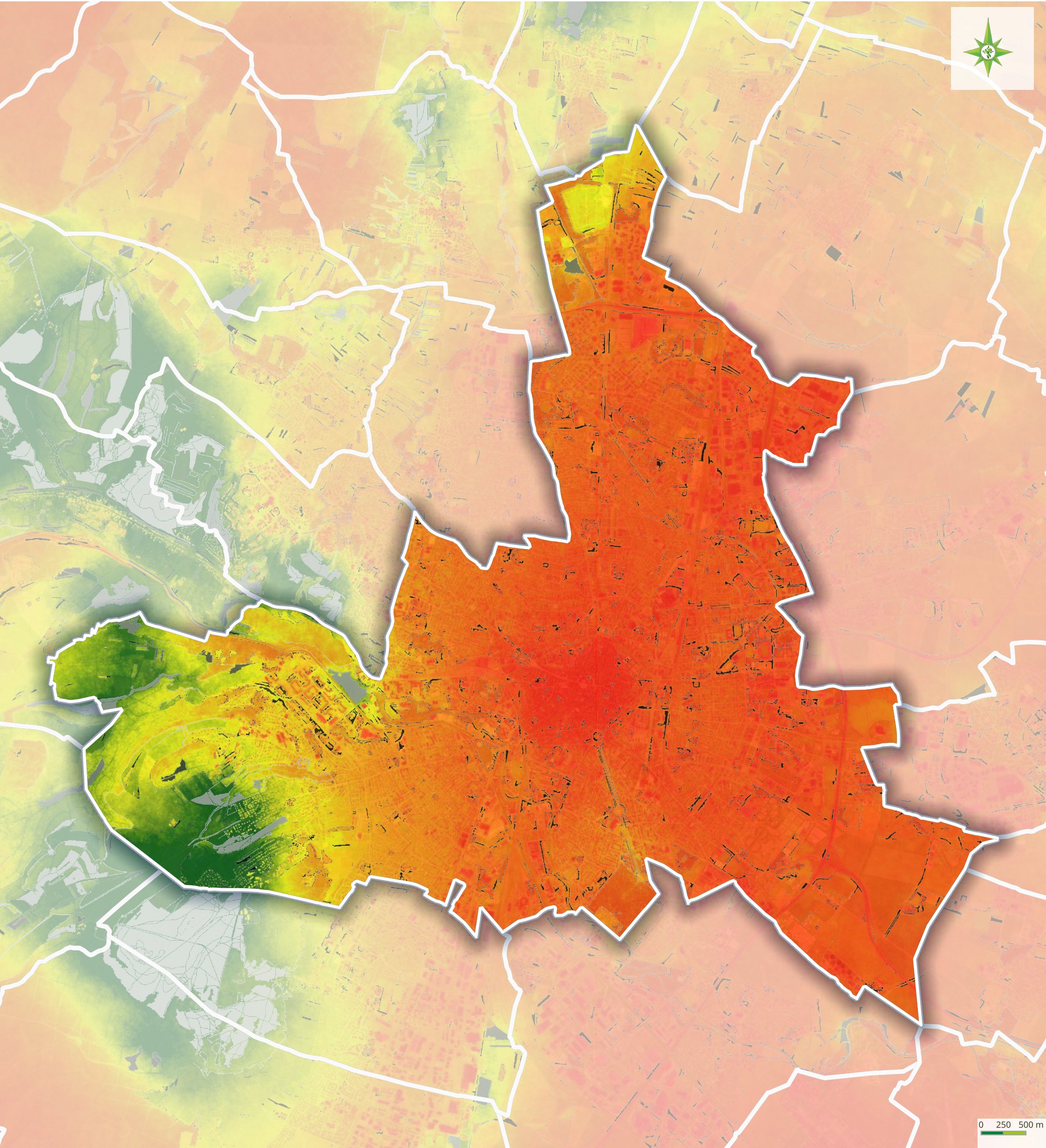


Probabilités de maintien des populations
(simulations sur 50 ans répétées 5 fois)

- Fortes (100 %)
- Modérées (1 % à 99 %)
- Faibles (0 %)

Mouvements de dispersion
(fréquence par maille de 25 m²)

- Tous les 4 ans
- Tous les 2 ans
- Par an
- Tous les 6 mois
- Par mois



Fonctionnalité des patches d'habitats

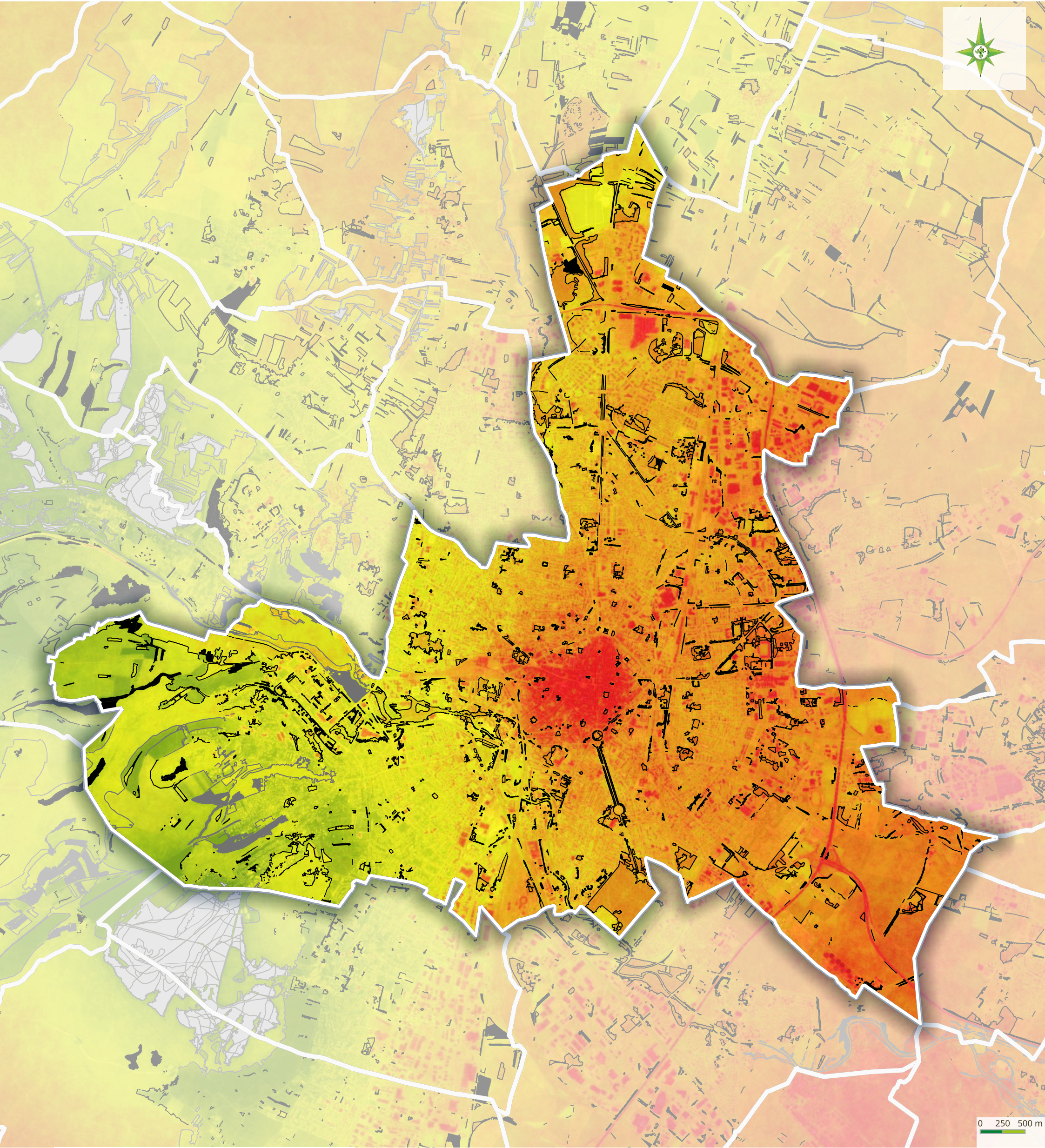
- Forte (100 %)
- Modérée (50 %)
- Faible (0 %)

Fonctionnalité de la matrice paysagère

- Nulle (0 %)
- Très faible (1 %)
- Faible (25 %)
- Modérée (50 %)
- Forte (75 %)
- Très forte (100 %)

Dijon - Approche fonctionnelle

Oiseaux des milieux ouverts



Probabilités de maintien des populations
(simulations sur 50 ans répétées 5 fois)

- Fortes (100 %)
- Modérées (1 % à 99 %)
- Faibles (0 %)

Mouvements de dispersion
(fréquence par maille de 25 m²)

- Tous les 4 ans
- Tous les 2 ans
- Par an
- Tous les 6 mois
- Par mois